

APPROBATION DES COTISATIONS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS VERSEES PAR VAL DE GARONNE AGGLOMERATION POUR L'ANNEE 2019

Conseil Communautaire du 16 mai 2019

D 2019	C	01
Nombre de Conseillers		
En exercice	87	
Présents	66 les dossiers 1 et 2 – 69 du dossier 3 à 21 – 68 du dossier 22 à 29 – 67 du dossier 30 à 57	
Votants	76 les dossiers 1 et 2 – 78 du dossier 3 à 9 – 79 du dossier 10 à 21 – 78 du dossier 22 à 29 – 77 du dossier 30 à 57	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **10 mai 2019** s'est réuni à la salle polyvalente de Clairac, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET puis de Francis DUTHIL pour la présentation et les votes des comptes administratifs.

Etaients présents

<u>Agmé</u>	/
<u>Beaupuy</u>	Pascal LAPERCHÉ (+ pouvoir de Maryse HERVE)
<u>Birac sur Trec</u>	Alain LERDU (jusqu'au dossier 22)
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	Guy IANOTTO
<u>Caubon Saint Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Bernard CABANE – Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
<u>Cocumont</u>	Jean.Luc ARMAND (+ pouvoir de Lisette DE LUCA)
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean.Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Edith LORIGGIOLA
<u>Fauguerolles</u>	Maryline DE PARSCAU
<u>Fauillet</u>	Gilbert DUFOURG
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT (+ pouvoir de Sophie BORDERIE) – Josette PATISSOU
<u>Gaujac</u>	/
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Danièle ANGOT
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>	/
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Maryse VULLIAMY
<u>Lagruère</u>	Jacques VERDELET
<u>Lagupie</u>	Jean.Max MARTIN
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Francis DUTHIL
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Jean.Claude DERC (+ pouvoir de Jean.François THOUHAZEAU)
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY – Marie.Catherine BALLEREAU (à compter du dossier 3) - Daniel BENQUET – Marie.Françoise BOUGUES – Serge CARBONNET - Roland CHRISTEN – Jacqueline CORREGES - Patrick COUZINEAU – Jean.Luc DUBOURG – Joël HOCQUELET (+ pouvoir de Charles CILLIERES) - Philippe LABARDIN (+ pouvoir de Josette JACQUET) – Anne MAHIEU (jusqu'au dossier 29) – Jean.Pierre MARCHAND (à compter du dossier 3) - Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE (+ pouvoir de Michel HOSPITAL) – Laurence VALAY
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUVE
<u>Meilhan sur Garonne</u>	Régine POVÉDA
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	/
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAÛZÈRE – Didier RESSIOT - Philippe RIGAL – Christine VOINOT
<u>Samazan</u>	Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénestis</u>	Jacques PIN (suppléant)
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>	Jean.Pierre VACQUE
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Régis BARD (à compter du dossier 3) – Liliane BORDES (+ pouvoir de Elizabeth LE CHARPENTIER) - Daniel GAÏDELLA - Liliane KULTON – Guy LAUMET – Laurence LOUBIAT- MOREAU – Dante RINAUDO – Valérie TACCO
<u>Varès</u>	Jacky TROUVÉ
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE (+ pouvoir de Jean-Marc DUBAN) - Vincent PAULAY (+ pouvoir de Caroline DELRIEU-GILLET)

Absents ou excusés

Patrick GAUBAN - Maryse HERVE - Alain LERDU (à compter du dossier 22) - Lisette DE LUCA - Jean.François THOUHAZEAU - Thierry CONSTANS - Alain PRÉDOUR - Sylvie BARBE - Marie.Catherine BALLEREAU (jusqu'au dossier 2) – Sophie BORDERIE - Martine CALZAVARA – Charles CILLIERES - Michel HOSPITAL – Josette JACQUET - Anne MAHIEU (à compter du dossier 29) – Bernard MANIER - Jean.Pierre MARCHAND (jusqu'au dossier 2) – Thierry CARRETEY - Jean-Marc DUBAN – Jacques BRO - Régis BARD (jusqu'au dossier 2) - Eric BOUCHAUD – Elizabeth LE CHARPENTIER - Caroline DELRIEU-GILLET

Pouvoirs de

Maryse HERVE à Pascal LAPERCHÉ - Lisette DE LUCA à Jean.Luc ARMAND - Jean.François THOUHAZEAU à Jean.Claude DERC - Sophie BORDERIE à Jacques BILIRIT - Charles CILLIERES à Joël HOCQUELET - Michel HOSPITAL à Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE - Josette JACQUET à Philippe LABARDIN - Jean-Marc DUBAN à Christophe COURREGELONGUE - Elizabeth LE CHARPENTIER à Liliane BORDES - Caroline DELRIEU-GILLET à Vincent PAULAY

Secrétaire de Séance

Didier MONPOUILLAN

Dossier n°1 -
APPROBATION DES COTISATIONS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS VERSEES PAR VAL DE
GARONNE AGGLOMERATION POUR L'ANNEE 2019

Rapporteur : Francis DUTHIL

Objet de la délibération

Après avis favorable de la Commission Finances du 15 mai 2019, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver les montants versés pour les cotisations, contributions et subventions telles que listées ci-après.

Exposé des motifs

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'approuver les montants des participations financières. Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Approuve pour l'année 2019, les montants des cotisations, participations et subventions comme suit :

ARTICLE	NOM DE L'ORGANISME BENEFICIAIRE		MONTANT
CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES			
657341	Communes Membres du groupement à fiscalité propre - Transport	REVERSEMENT 1 %	2 400,00 €
657358	Syndicat des transports scolaires	REVERSEMENT 1%	7 500.00 €
657364	Office de Tourisme Val de Garonne (OTVG)	Subvention annuelle	747 090,00 €
TOTAL DES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES			756 990,00 €
SUBVENTIONS			
657364	Office de Tourisme Val de Garonne (OTVG)	Subvention dans le cadre des actions collectives du pays	25 054,00 €
6574	Agence Développement Innovation Nouvelle Aquitaine	Conseil aux entreprises	6 000.00 €
6574	Aquitaine Amorçage	Plateforme d'initiative locale destinée aux créateurs d'entreprises	1 000.00 €
6574	Association pour le Développement et l'Insertion par l'Economie	Développement par l'Economie	3 000.00 €
6574	Boutique de Gestion	Aide à la création ou à la reprise d'entreprises	4 000.00 €
6574	Caisse Sociale de Développement Local	Développement local économique	4 000.00 €
6574	Centre d'Information et de Prévention (CIP)	Services aux entreprises	1 000.00 €
6574	Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)	Information sur le logement	16 000.00 €
6574	Mission Locale de Moyenne Garonne	Médiation Insertion Logement	7 000.00 €
6574	Mission Locale de Moyenne Garonne	Insertion jeunesse	136 500.00 €
6574	SOLINCITE	Garde d'enfants en horaires atypiques pour les demandeurs d'emploi	3 300.00 €
6574	Syllabe	Aide contre l'illettrisme	5 000.00 €
6574	Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM)	Développement de la couveuse agricole	10 000.00 €
6574	Initiative Garonne	Développement économique	12 500.00 €
6574	AUDACE	Espaces de travail partagés	7 500.00 €
6574	SEPANLOG	SEPANLOG	2 000.00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS			243 854.00 €

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Résultat du vote	
Votants	76
Pour	76
Contre	0
Abstention	0

Publication / Affichage
Le 24 mai 2019

Fait à Clairac, le 16 mai 2019

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,